

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-113

présenté par

M. Candelier, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Carvalho, M. Charroux, M. Chassaigne,
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE 24**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	72 000 000	0
Équipement des forces	0	72 000 000
Soutien de la politique de la défense	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Préparation et emploi des forces	0	0
TOTAUX	72 000 000	72 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales (ONERA) a pour mission de développer, d'orienter, de coordonner et de promouvoir les recherches dans le domaine aérospatial. L'ONERA est une référence internationale dans son champ de compétence et d'expertise.

Sa subvention pour charges de service public proposée par le gouvernement de 105 millions d'euros apparaît comme étant bien trop faible pour lui permettre d'assumer toutes ses missions, d'investir dans la modernisation de ses outils de travail et de conserver son rang international. En 2015 la Cour des comptes a pointé cette faiblesse, tout comme, inlassablement, l'intersyndicale de l'ONERA : « l'ONERA et son personnel ont poursuivi leurs efforts pour maintenir un niveau d'excellence élevé et pour construire un nouveau projet d'avenir, dans des conditions matérielles qui continuent de se dégrader à cause du manque de moyens. Tous, élus et ministres, industriels, en particulier lors du Salon du Bourget, ont reconnu le niveau de performances de l'ONERA et ont réaffirmé leur soutien à l'Office. »

Il s'agit de transformer ces messages de soutien politique en acte budgétaire.

Aujourd'hui, la filière aéronautique et spatiale française est en danger.

Afin d'y remédier, il est proposé d'augmenter de 72 000 000 euros le budget de l'ONERA pour lui permettre d'assumer les risques de la recherche et de l'innovation. Il est proposé de réduire les crédits consacrés à la dissuasion nucléaire aéroportée (programme 146, action 06, sous-action 17), composante largement remise en cause, qui doivent abonder l'ONERA (programme 144, action 07, sous-action n°04).